



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Fermetures de bureaux de poste à Avignon, dans le Vaucluse et sur le territoire

Question écrite n° 18582

Texte de la question

M. Raphaël Arnault appelle l'attention de M. le ministre de l'économie, des finances et de la souveraineté industrielle, énergétique et numérique sur les projets de fermeture de nombreux bureaux de poste dans le Vaucluse et, plus largement, sur l'ensemble du territoire national. Huit bureaux de poste seraient menacés de fermeture dans le département de Vaucluse d'ici 2027 : ceux de Gordes, Rasteau, Lapalud, Saint-Saturnin-lès-Avignon, Fontaine-de-Vaucluse et Jonquières, ainsi que les bureaux de la place Pie et du quartier Saint-Jean à Avignon. Ces fermetures s'inscriraient dans un mouvement de réorganisation beaucoup plus large du réseau postal, concernant de nombreux bureaux en région Provence-Alpes-Côte d'Azur comme dans le reste du pays. Ces annonces interviennent dans un contexte de recul continu de la présence postale sur le territoire. Depuis 2010, plus d'un tiers des bureaux de poste ont fermé. Cette évolution interroge directement la capacité de La Poste à assurer durablement ses missions de service public et d'aménagement du territoire. La fermeture d'un bureau de poste ne constitue pas une simple réorganisation du réseau. Elle entraîne un éloignement des services pour les habitants et une concentration de la fréquentation sur les bureaux maintenus. Elle pénalise particulièrement les personnes âgées, les personnes à mobilité réduite, celles ne disposant pas de moyen de transport ainsi que les personnes éloignées du numérique. Elle pose également la question de l'accès aux services bancaires de proximité, notamment pour les publics les plus précaires. Le développement de points de contact chez des commerçants, notamment des buralistes, est régulièrement présenté comme une alternative au maintien de bureaux de poste gérés en propre. Dans le cadre des dispositifs « La Poste Relais », certaines prestations postales peuvent ainsi être confiées à des commerçants. Ces relais ne permettent toutefois pas d'assurer l'ensemble des missions et services accessibles dans un bureau de poste, ni de garantir les mêmes conditions d'accueil et d'accompagnement des usagers. Le remplacement de bureaux de poste par des relais commerciaux ne saurait dès lors constituer une réponse équivalente au maintien d'un service public postal de proximité, accessible à toutes et tous et assuré par des personnels dédiés. Ces projets interviennent alors que le contrat de présence postale territoriale liant l'État, La Poste et l'Association des maires de France et des présidents d'intercommunalité a été prolongé jusqu'à la fin de l'année 2026 et que les conditions du prochain contrat doivent être définies. Ils posent ainsi directement la question des moyens consacrés par l'État au maintien du réseau postal et à l'exercice des missions de service public confiées à La Poste. Ainsi, il lui demande de préciser le nombre de bureaux de poste dont la fermeture ou la transformation est actuellement envisagée par le groupe La Poste, dans le Vaucluse, en région Provence-Alpes-Côte d'Azur et sur l'ensemble du territoire national, ainsi que le calendrier prévu pour ces réorganisations, si le Gouvernement entend intervenir afin d'empêcher la fermeture des huit bureaux concernés dans le Vaucluse, notamment ceux de la place Pie et du quartier Saint-Jean à Avignon, et quelles mesures, notamment financières, il entend mettre en œuvre afin d'enrayer la diminution du nombre de bureaux de poste et de garantir durablement les missions de service public et la présence postale territoriale.

Données clés

Auteur : [M. Raphaël Arnault](#)

Circonscription : Vaucluse (1^{re} circonscription) - La France insoumise - Nouveau Front Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 18582

Rubrique : Postes

Ministère interrogé : [Économie, finances, souveraineté industrielle, énergétique et numérique](#)

Ministère attributaire : [Économie, finances, souveraineté industrielle, énergétique et numérique](#)

Date(s) clé(e)s

Question publiée au JO le : [29 septembre 2026](#), page 8926